

En Ile-de-France, le regain de vitalité de l'activité touristique amorcé en 2004 se confirme en 2005. La région profite d'une croissance de fréquentation tant française qu'étrangère. Les taux d'occupation progressent dans les hôtels et les campings. La durée moyenne de séjour se maintient.

La fréquentation hôtelière en Ile-de-France en 2005

(en milliers)

Catégories	0*	1*	2*	3*	4*	Ensemble
Arrivées 2005	4 729	1 405	10 726	9 152	5 973	31 984
- françaises	3 549	922	6 820	3 810	1 469	16 570
- étrangères	1 180	483	3 906	5 342	4 504	15 414
Evolution 2004/2005 (%)	11,8	1,0	2,9	1,6	13,2	5,5
Nuitées 2005	7 852	2 480	19 968	19 478	11 702	61 480
- françaises	5 558	1 459	11 025	6 472	2 359	26 872
- étrangères	2 295	1 021	8 943	13 006	9 343	34 608
Evolution 2004/2005 (%)	15,4	-0,3	0,1	2,8	11,9	4,8
Taux d'occupation 2005	72,6	65,4	69,1	69,5	67,4	69,1
Evolution 2004/2005 (pt)	1,2	1,3	1,3	0,3	2,9	1,2

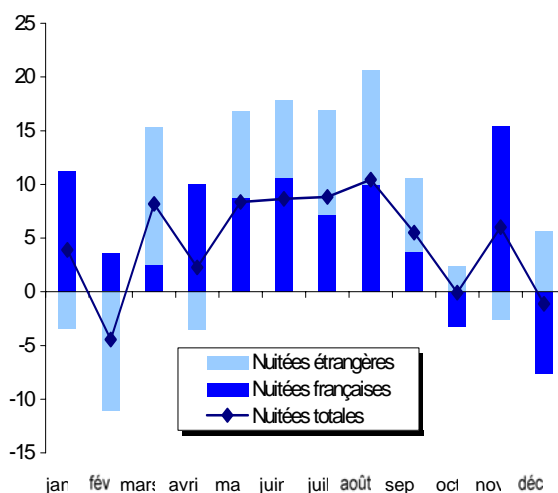
Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régional du tourisme

Avec plus de 61 millions de nuitées dans les hôtels en 2005, l'Ile-de-France reste la première destination touristique nationale. Par rapport à 2004, le nombre de clients de l'hôtellerie, mesuré par les arrivées, augmente de 5,5 %, celui des nuitées de 4,8 %. C'est la meilleure performance des régions françaises pour l'année 2005. De plus le nombre des séjours, en progression régulière depuis 2002, dépasse même de 10 % celui de 2000, année reconnue exceptionnelle. L'essentiel de cette croissance bénéficie aux hôtels « 0 » et « 4 étoiles ». Ce bon niveau de fréquentation provient autant de la croissance soutenue de la clientèle française (+ 6,1 % d'arrivées, + 4,3 % de nuitées) que de la clientèle étrangère (+ 4,7 % d'arrivées, + 5,6 % de nuitées).

Une saison estivale exceptionnelle

Comme les années précédentes, l'activité hôtelière francilienne a fluctué pendant l'année 2005, souvent en fonction de l'impact des « ponts » et des jours fériés. Ainsi la hausse de 8,2 % des nuitées en mars correspond au week-end pascal. En mai, la fréquentation hôtelière est en nette progression (+ 8,3 %) malgré la suppression du lundi de la pentecôte. Les 1er et 8 mai tombant un week-end en 2004 et 2005 ont eu peu d'impact. Les fêtes du 14 juillet et du 15 août situées respectivement un jeudi et un lundi contribuent fortement à la fréquentation exceptionnelle pendant la saison estivale. De mai à juillet 2005, le nombre de nuitées augmente de 8 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, atteignant 10,4 % en août.

Variation du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2004 et 2005 (%)



Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régional du tourisme

Croissance des taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen des hôtels de la région s'accroît de 1,2 point par rapport à 2004 pour s'établir à 69,1 %. Grâce au retour de leur clientèle « privilégiée », les hôtels « 4 étoiles » enregistrent la plus forte hausse (+ 2,9 points). L'afflux de clientèle française profite davantage aux établissements économiques et « milieu de gamme ».

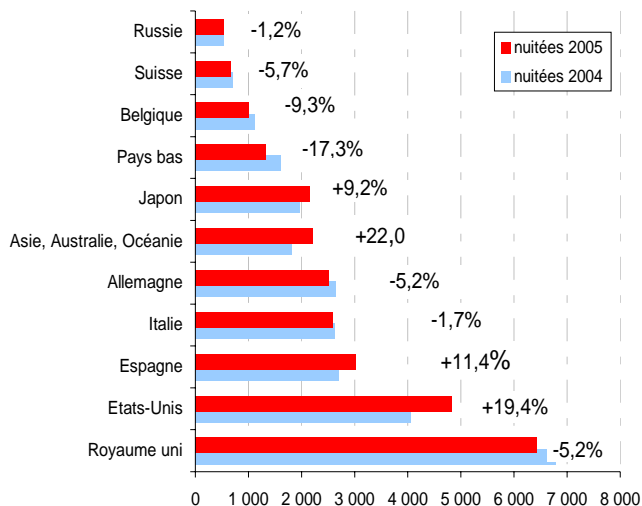
La durée de séjour dans l'hôtellerie reste stable par rapport à l'année passée (1,9 jour en moyenne), les séjours étant toujours légèrement plus longs dans les catégories « haut de gamme ».

Affluence soutenue des clientèles longs courriers

En 2005, la clientèle européenne est venue moins nombreuse (diminution des nuitées de 2 % par rapport à 2004). La fréquentation dynamique des Espagnols (+ 11,4 %) n'est pas arrivée à compenser la baisse des nuitées des Britanniques, des Allemands et des Hollandais. Les clientèles longs courriers amplifient leur retour, amorcé en 2004 : les nuitées américaines progressent de 19,4 %, les japonaises de 9,2 %. Enfin, la progression de la clientèle venue d'Asie, d'Australie, et d'Océanie (+31% à Paris) est liée à l'afflux des touristes chinois.

Fréquentation des principales clientèles étrangères

(Nuitées en milliers)



Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régional du tourisme

L'hôtellerie de plein air

	2004	2005	Evolution 04/05 (en %)
Nuitées totales	1 028 864	1 085 253	5,5
Nuitées françaises	180 152	218 117	21,1
Nuitées étrangères	848 712	867 136	2,2
dont :			
Pays-Bas	202 408	225 546	11,4
Royaume-Uni	154 859	149 573	-3,4
Allemagne	140 533	132 878	-5,4
Taux d'occupation	29,1	32,3	3,2 pts
Part nuitées Ile-de-France / France	1,1	1,1	//

Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régional du tourisme

L'activité hôtelière à Paris

Catégories	De 0 à 2 étoiles	De 3 à 4 étoiles	Ensemble
Taux d'occupation 2004	72,3	70,7	71,4
Evolution 2004/2005	1,7 pts	1,4 pts	1,6 pts
Nuitées 2005	12 948	20 695	33 643
- françaises	6 254	4 904	11 158
- étrangères	6 694	15 791	22 485
Evolution 2004/2005	4,8 pts	7,7 pts	6,6 pts
Poids de Paris / Ile-de-France (nuitées) en %	42,7	66,4	54,7
Principales nationalités	Nuitées (en milliers) 2004	2005	Evolution 2004/2005 en %
Etats-Unis	3 512	4 183	19,1
Royaume uni	2 898	3 212	10,8
Italie	1 950	1 906	-2,2
Japon	1 606	1 689	5,2
Espagne	1 329	1 560	17,4
Allemagne	1 401	1 495	6,7
Asie, Australie, Océanie	948	1 243	31,1
Pays bas	601	660	9,9
Belgique	457	514	12,4
Suisse	505	487	-3,6
Russie	459	358	-22,2

Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régional du tourisme

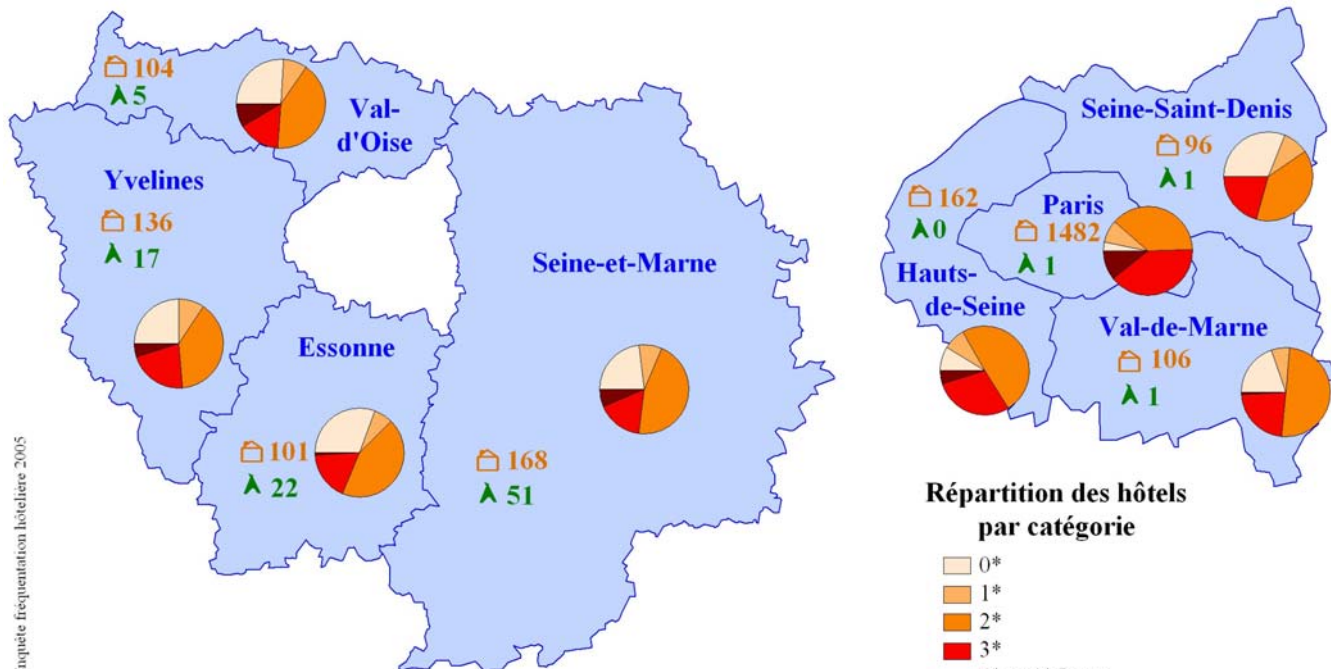
Les principaux sites visités par les touristes en Ile-de-France

Principaux sites	Visiteurs en 2005 (en milliers)
Cathédrale Notre-Dame de Paris (1)	13 000
Disney et Walt Disney Studios	12 300
Sacré cœur de Montmartre	8 000
Musée du Louvre	7 553
Tour Eiffel	6 428
Centre Pompidou	5 341
Domaine de Versailles	3 447
Cité des sciences et de l'industrie	3 186
Musée d'Orsay	2 929
Arc de Triomphe	1 255
Musée d'Histoires Naturelles	1 237

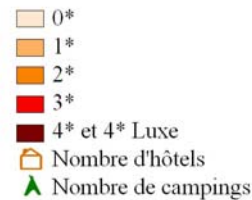
Sources : OTCP, Musées et monuments, Disneyland Resort Paris (1) estimation

Fréquentation en hausse dans les campings

L'hôtellerie de plein air est également en hausse, même si elle reste une forme de villégiature marginale en Ile-de-France. Entre 2004 et 2005, les arrivées augmentent de 8,4 % et les nuitées de 5,5 %. Sur la saison, le taux d'occupation des campings se situe à 32,3 % soit 3,2 points de plus qu'en 2004. Les campings « haut de gamme » réalisent le plus fort taux d'occupation (61,1 %). Les campings franciliens accueillent une clientèle principalement étrangère (79,9 %). Les campeurs sont le plus souvent de nationalité hollandaise, britannique ou allemande.



Répartition des hôtels par catégorie



Localisation	HÔTELS		CAMPINGS	
	Nombre	Capacité en chambres	Capacité en emplacements	Nombre
Paris	1 482	77 609	510	1
Petite Couronne	364	30 583	680	2
Grande Couronne	509	38 611	14 398	95
Ile-de-France	2 355	146 803	15 588	98
Ile-de-France/France Métropolitaine	13,0%	23,9%	1,7%	1,2%

Source : INSEE-Direction du tourisme-Comité régionale du tourisme

Sources :

L'enquête de fréquentation hôtelière est effectuée mensuellement auprès d'hôtels homologuées de toutes catégories (0 à 4 étoiles luxe) ainsi que des hôtels homologués de chaîne : elle est réalisée nationalement en partenariat entre l'INSEE et la Direction du Tourisme et bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme (en Ile-de-France, l'enquête fait l'objet d'un partenariat avec le CRT - Comité régional du tourisme). La collecte du nombre de chambres occupées chaque jour ainsi que des arrivées et nuitées par pays de résidence du touriste permet le calcul du taux d'occupation, de durées moyennes de séjour et de volumes de nuitées et d'arrivées.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat entre l'INSEE et la Direction du Tourisme. Le champ de cette enquête est l'ensemble des campings classés (1 à 4 étoiles) possédant au moins un emplacement de passage. L'enquête, exhaustive, est réalisée mensuellement au cours de la saison d'été (mai à septembre).

Définitions :

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel (ou un même camping).

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping.

Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements) occupées, par le nombre de chambres (ou d'emplacements) effectivement disponibles.

Emplacement de passage : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. On distingue les emplacements « nus » dépourvus de toute forme d'hébergement et les emplacements locatifs.

Rédaction achevée le 24 juillet 2006

(Cartographie : Virginie PIC)